**Descriptif pour cahier des charges :**

**Panneau d'isolation semi-rigide**

**ROCKWOOL Klimaboard**

*Informations pour l'utilisateur de ce cahier des charges :*

* *si le texte est en rouge on peut le supprimer afin d'obtenir un texte neutre*
* *si le texte est en bleu on peut choisir entre une ou plusieurs options.*

**Description**

L'isolation thermique de gaines rectangulaires et rondes est réalisée avec des panneaux en laine de roche semi-rigides renforcés avec de l'aluminium ROCKWOOL Klimaboard.

**Matériau**

L'isolation thermique de gaines rectangulaires et rondes est réalisée avec des panneaux semi-rigides recyclables ROCKWOOL Klimaboard constitués de fibres minérales de laine de roche obtenues par la fusion de roches volcaniques qui sont liées avec des résines polymérisées. Le produit ne se dilate pas nine rétrécit , ne favorise pas la formation de moisissures et ne constitue pas un milieu de culture pour les bactéries. La laine de roche est entièrement recyclable.

Excellente isolation thermique durable. La laine de roche est incombustible, ne dégage quasiment pas de fumées ou de gaz toxiques, résiste à des températures pouvant atteindre plus de 1 000°C. et ne provoque pas d'embrasement généralisé. La laine de roche est hydrofuge, non hygroscopique et non capillaire. Chimiquement neutre, ne provoque ni ne favorise la corrosion.

Les panneaux en laine de roche semi-rigides ROCKWOOL Klimaboard répondent aux performances de matériaux suivantes :

* Densité, environ 55 kg/m³ calculée selon la norme EN 1602
* Le coefficient de conductivité thermique à 10°C est de 0,036 W/m.K (EN ISO 12667)
* Le coefficient de conductivité thermique à 40°C est de 0,039 W/m.K (EN ISO 12667)
* Température de service maximale (MST) 250°C (EN 14706)
* Comportement au feu : EUROCLASS A1 (EN 13501-1)
* Absorption d'eau < 1 kg/m2 (EN 1609)
* Résistance à la diffusion de vapeur Sd > 200m (EN 12086)
* L'isolation est munie du marquage CE selon la norme EN 14303 et le Règlement Européen des Produits de Construction (UE) N° 305/2011.
* L'isolation est certifiée selon l'agrément technique UBAtc ATG 2319.

**Mise en œuvre**

L'installation sera réalisée selon les règles de l'art et conformément aux prescriptions du fabricant.

Isoler les gaines de ventilation (exemptes de saletés et de graisses) avec des matelas à lamelles en laine de roche souple (fibres verticales).

L'isolation est appliquée à l'extérieur de la gaine.

Fixation mécanique (au choix du client) au moyen de :

a) chevilles à souder

b) chevilles à coller

4 unités au m² et des brides métalliques avec bandes rétractables (de 10mm de large, 2 unités par mètre linéaire de longueur de gaine).

Parachever les joints longitudinaux et verticaux au moyen d’une bande adhésive en aluminium « all weather », de 75 mm de large (force d'adhérence sur l'acier d'au moins 9 N/25mm), appliquer selon les prescriptions du fabricant et bien aplatir.

Toutes les gaines placées à l’air libre doivent, avant de commencer les travaux d'isolation, être nettoyées, dégraissées, sablées et recouvertes d’un produit de protection, conformément aux instructions du fabricant de peinture.

Isoler les parties des gaines de ventilation qui sont placées à l’air libre avec des matelas à lamelles en laine de roche de 50 mm d’épaisseur ou avec des panneaux en laine de roche semi-rigide de 50 mm d’épaisseur.

Parachever le tout avec une tôle d’aluminium de 1mm d’épaisseur, placée selon la méthode appelée « raccordement », avec joints drainants.

La fixation de la plaque en aluminium se fait au moyen de vis ½”.

Après montage étancher tous les joints entre les panneaux avec du mastic.